
Programme de Formation

Un(e) collègue sourd(e) : handicap ou atout ? Questions de communication, de compensation et d'accessibilité



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Public de toute qualification travaillant dans les Ressources Humaines, à la Médecine du Travail, en tant que salariés, professeurs, chercheurs d'organismes publics et d'entreprises privées, qui pourrait être amené à côtoyer des personnes avec une surdité.

Objectifs pédagogiques

- Déconstruire les préjugés portant sur la surdité
- Reconnaître les différents types de surdité
- Identifier les particularités d'accueil et d'aménagement de poste
- Gérer les difficultés rencontrées par des collègues avec une surdité
- Adapter son attitude professionnelle pour collaborer avec des agents sourds(e)s et/ou malentendants(e)s

Description

En France, près de 6 millions de personnes sont concernées par un handicap auditif soit 11,2% de la population française et environ 500 000 personnes sont sourdes profondes. Ce handicap touche les représentations de la communication sous l'aspect de son expression verbale. La surdité peut survenir à tout âge de la vie. Cette formation est coordonnée en présence d'intervenants en situation de surdité. Son intention est de réfléchir à et d'expérimenter des outils pour palier dans son quotidien professionnel aux difficultés de communication pour une collaboration efficace et sereine dans son entreprise.

- **9h30-12h30.** Accueil du public. Puis cours interactif et réflexif sur la surdité, l'évolution des moyens de communication et les propositions de compensation du handicap en tant que droit légal. Intervenants. Elsa BEN SIMON et Martin DUTRAIT
- **12h30-14h.** Pause déjeuner.



- **14h-15h30.** Témoignages autour de l'insertion professionnelle. Intervenants. Sébastien BEAUJEU, Hatem DIAF et Martin DUTRAIT
- **15h30-16h30.** Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes. Transcription en temps réel avec le logiciel AVA. Intervenante. Elsa BEN SIMON
- **16h30-17h.** Clôture de la journée de formation : questionnaire d'auto-évaluation et échanges discursifs sur la journée.

Cette formation aura lieu uniquement en présentiel et elle sera dispensée en français et en LSF (Langue des Signes Française).



Prérequis

Volonté de comprendre comment communiquer pour travailler avec des personnes sourdes, elles-mêmes possédant de réelles potentialités et de véritables connaissances dans leur domaine professionnel



Modalités pédagogiques

Mise en situation, interactions, réflexions, cours, auto-évaluation et recueil de satisfactions



Moyens et supports pédagogiques

Supports et vidéos pédagogiques, logiciel power point



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.